

Inventorier les zones humides de la vallée du Moron

Le Syndicat du Moron mène un projet d'inventaire complet des zones humides sur l'intégralité de son territoire. Leur identification permettra de mieux les prendre en compte dans les outils de planification du territoire et de leur accorder une protection adéquate. Dans ce cadre, le Syndicat est accompagné d'un groupement de cinq bureaux d'études composé d'AMONIA environnement (mandataire principal), Améten, Apex, T. Pichillou et Géoflore.

Une première étape consistera, pour la vallée du Moron, en une pré-localisation en 2021 des zones humides sur la base des données disponibles. Lors d'une seconde étape, la localisation sera précisée grâce à des investigations de terrain réalisées par des experts sur l'année 2022. Cette étape débouchera sur une réflexion concernant les orientations de gestion de ces zones humides.

Cinq réunions publiques sont tenues pour la **vallée du Moron**. Ces réunions sont ouvertes à tous : élus, représentants d'institutions et associations, habitants, etc. Ce moment de concertation sera l'occasion d'échanger sur les tenants et aboutissants du projet du syndicat, mais aussi de recueillir les premières questions et observations. N'hésitez pas à participer à ces temps forts afin de partager vos propres connaissances sur les zones humides du territoire !

Dates à venir :

- **28 septembre 2021** : Saint Savin, 18h15, salle multimédia (Centre Culturel, 20 rue Jacques Vergeron, 33920 Saint-Savin)
- **06 octobre 2021** : Cézac, 18h15, salle des fêtes
- **12 octobre 2021** : Saint Vivien de Blaye, 18h15, salle des fêtes
- **21 octobre 2021** : Pugnac, 18h15, salle des fêtes
- **26 octobre 2021** : Bourg, 18h15, Chais de Portier (rue Ulysse Lainé, 33710 Bourg)

Une adresse de recueil des informations est également mise à disposition. Si vous avez connaissance de zones humides particulières, n'hésitez pas à nous faire remonter les informations à l'adresse suivante, en nous précisant les lieux exacts : zones-humides@syndicatdumoron.fr.

A des fins d'organisation, et dans le contexte actuel de crise sanitaire, nous vous remercions par avance de nous confirmer votre présence à l'une ou l'autre réunion, par retour de mail ou au **07 68 65 21 31**. Le port du masque sera obligatoire.